



Il diritto francese – *Le droit français* Corso in lingua francese

P22081

7-9 novembre 2022

Napoli Castel Capuano

Responsabili del corso: Antonella Ciriello, Gianluca Grasso e Sara Lembo

Esperti formatori: Roberta Collida, Pascal Gand, Emmanuelle Laudic-Baron, Antonio Musella e Marta Tamborini

Presentazione

La Scuola propone, in continuità con l'offerta formativa degli anni precedenti per l'apprendimento di linguaggi giuridici, un seminario finalizzato alla conoscenza ed all'approfondimento del sistema giudiziario francese, anche grazie al contributo di esperti della materia.

L'iniziativa, condotta interamente in lingua francese, si rivolge a magistrati dotati di un livello di conoscenza della lingua pari a B1 o superiore (certificata ovvero autocertificata).

Nell'ambito del seminario, oltre alle opportune informazioni sul sistema giuridico oggetto di studio, saranno proposte esercitazioni a contenuto grammaticale, sintattico e di vocabolario la cui gran parte sarà effettuata in gruppi ridotti.

La metodologia prescelta (laboratorio di ricerca) implica che tutti i partecipanti dovranno essere in grado di intervenire attivamente nel dibattito e nelle esercitazioni utilizzando la lingua straniera.

Lundi 7 novembre 2022, 15h-18h

Session 1^{re}

L'Organisation judiciaire – La Magistrature

15h00-15h30 *Prise de contact, Introduction générale* (Séance plénière)

- Introduction et histoire de la magistrature

15h30-16h15 *L'organisation judiciaire française* (Séance de groupe)

- L'organisation judiciaire française
- Les articles fondateurs de la Constitution ;
- Le recueil des obligations déontologiques et ses annexes ;

16h15-16h45 *Pause-café*

16h45-18h00 *L'équipe autour du magistrat et l'accès à la magistrature* (Séance de groupe)

- La composition de l'équipe du magistrat
- Le travail en juridiction
- Comment devient-on magistrat en France

Mardi 8 novembre 2022, 9h00-13h00

Session 2^e :

Le droit et le procès pénal

9h00-10h00 *La procédure pénale et focus sur quelques principes directeurs ; Le parcours d'une affaire de la plainte au procès* (Séance plénière)

- Présentation d'une procédure pénale
- Le langage courant et le langage du droit

10h00-11h00 *Le principe de l'opportunité des poursuites et le rôle du juge d'instruction* (Séance de groupe)

- Les textes fondateurs
- Les différences avec le système italien

11h00-11h15 *Pause-café*

11h15-13h00 *Les infractions, la procédure correctionnelle et les peines* (Séance de groupe)

- L'audience correctionnelle et la conduite de l'audience
- Les peines
- La cour d'assises

Mardi 8 novembre 2022, 14h30-17h30

Session 3^e :

Le droit et le procès civil – Les défis de la justice actuelle

14h30-15h15 *Les juridictions civiles et la procédure à la lumière des dernières réformes* (Séance plénière)

- Présentation d'une procédure
- Les principes directeurs de la procédure civile

15h15-16h15 *La formalisation de la justice civile* (Séance de groupe)

- La procédure orale et la procédure écrite
- L'audience devant l'ancien juge d'instance
- Les décisions de l'assemblée plénière de la Cour de cassation ;

16h15-16h30 *Pause-café*

16h30-17h30 *Les défis de la justice actuelle* (Séance de groupe)

- La Tribune des 3000
- Les États Généraux de la justice et les difficultés actuelles de la justice
- Le procès du 13-Novembre
- Le numérique et l'open data

Mercredi 9 novembre 2022, 9h00-13h30

Session 4^e

Les instruments de coopération internationale

9h00-10h00 *Les instruments de coopération* (Séance plénière)

10h00-11h00 *La pratique de la coopération internationale* (Séance de groupe)

- Le mandat d'arrêt européen
- La Cour de justice de l'Union européenne : l'affaire *Gordi* (C-158/21)
- Étude d'exemples d'instruments de coopération

11h00-11h15 *Pause-café*

11h15-12h30 *L'application à un cas concret : les demandes d'extraditions* (Séance de groupe)

- Présentation du cas
- Analyse de l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 29 juin 2022, *Marina Petrella*
- Exercices pratiques

12h30-13h00 *Clôture des groupes* (Séance de groupe)

- Récit d'une affaire marquante

13h00-13h30 *Clôture du cours* (Séance plénière)